



Antibes le 29 février 2016

PV de la réunion du Comité le 13 février 2016 à CLICHY

*Présents : Mmes ALESSANDRA- AVENARD-PROUST-BEJOTTES- JEGOU-
MACHADO-PIQUEREL*

Ms BALLY-BREDIN-CALLEJON-DEBSKI-GODART

Absent excusé : M. IMBERT

Le Président ouvre la séance à 11 heures.

Lecture du PV de la dernière réunion : accepté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER :

Le compte livret de la S.G. d'un montant de 13 593,44 € va être intégralement viré sur notre compte courant qui présente un solde de 4 251 €.

Le Président annonce que 2015 aura un bilan légèrement positif.

RAPPORT ADMINISTRATIF :

A ce jour le DCF comptabilise 180 membres. Pascal BALLY présente une nouvelle liste d'adhérents à l'acceptation du Comité. Certains adhérents à l'AFD désirent s'inscrire au DCF ce qui est interdit. Il faut donc les en informer et leur demander de faire un choix.

Une annonce paraîtra sur le site afin que nul n'ignore.

Charte : 4 signataires de la charte n'ont pas payé les cotisations de leurs clients. Un courrier leur rappelant leurs droits et leurs devoirs va leur être envoyé par le Trésorier.

Valérie BEJOTTES présente sa méthode pour recruter de nouveaux adhérents. Elle travaille sur les fichiers de la SCC où elle relève les noms des chiens confirmés afin d'envoyer aux propriétaires des bulletins d'adhésion, soit par mail, soit par courrier.

Changement de standard : Les chiens nés après le 1^{er} août 2016 devront avoir la queue naturelle pour être confirmés et être présentés en exposition ou à une épreuve de travail. Bien évidemment tout chien né avant cette date aura le droit de se présenter queue coupée à la confirmation, aux expositions et aux épreuves de travail.

On rappelle une fois de plus que la confirmation à domicile est interdite. Une lettre du Président rappelant ces 2 règles est parvenue au Président de la SCC. N'ayant eu à ce jour aucune réponse un second courrier va lui être adressé.

Le Président évoque le cas d'un adhérent français ayant acheté un chien en Italie avec queue et oreilles taillées : peut-il passer la ZTP en France ? après discussion un vote des membres donne 8 voix contre et 3 pour.

CAS PORTMANN :

Adhérent en 2013 et 2014 M. PORTMANN a été refusé en 2015 car il a diffusé des critiques et insultes sur Face Book à l'encontre du DCF et de son Président. S'il veut réadhérer il doit auparavant faire des excuses par courrier au Président et au DCF.

NE :

Stéphanie présente les bijoux qui vont être vendus lors de la NE et sur le site (argent et plaqué or). Le Comité est d'accord pour qu'elle passe commande.

Laurie LECOUSTRE doit prendre rendez-vous pour aller, accompagnée du Président, sur le site de Fontainebleau afin de se mettre d'accord sur la restauration.

Juges pressentis : Jeannet LEMMEKE (Suède) et Tamas DOHOCZKI (Hongrie)

Vote du Comité : 9 pour, 1 contre et 1 abstention.

Testeurs proposés : Yann CHARLES et Serge DEBSKI

Vote du Comité : 8 pour, 2 abstentions et 1 contre

L'hotel Campanile de Dammary-les-Lys est à nouveau retenu.

S'agissant du restaurant du samedi soir on peut garder celui de l'année dernière à Blandy les Tours, mais Valérie va demander les tarifs d'un restaurant à Vaux le Pénil.

GPT :

Le Président demande le budget prévisionnel à Richard BREDIN. Ce budget laisse apparaitre un déficit de 2 000€, sans compter le repas des bénévoles. Le Président estime que le déficit final avoisinera les 2 500 à 3 000 €. Et il n'y a qu'une inscription à ce jour. L'idéal serait de faire un GP RCI au club de Serge, qui le propose depuis longtemps et un GP RING à Eponnes. Cela éviterait de gros déficits.

SANTE :

Dans un mail adressé à Virginie le Dr VERNEUIL Président de l'association des ophtalmo vétérinaires informe que désormais le stade 1 du PHTVL/PHPV sera désigné par « atteint dans sa forme mineure » ce stade n'ayant aucune conséquence sur la descendance.

Il y aura également une possibilité d'ajournement pour un chiot douteux, un autre examen pouvant être fait 6 ou 9 mois plus tard.

Le chien stade 1 devra obligatoirement reproduire avec un chien indemne. En ce qui concerne la confirmation d'un chien étranger le stade 0, donc indemne est exigé.

SITE WEB :

Le site, amélioré, est bien accueilli ; il est attractif et dynamique.

Stéphanie propose de mettre sur le site l'annonce de saillie des signataires dès que la gestation est confirmée.

Elle propose également la création d'un formulaire de contact afin de dispatcher les divers mails reçus aux différents responsables.

Le Comité approuve.

REVUE :

Virginie a repris la revue ; la 133 a été faite dans l'urgence. La 134 est chez l'imprimeur et elle est prévue pour la fin du mois. La 135 paraîtra vers septembre/octobre. Les infos seront collectées par Virginie et la PAO sera faite par Stéphanie.

Il faut prévoir 2 revues par an le coût étant de 5 000 € l'une.

L'enregistrement des hanches et des yeux sera désormais la charge de Valérie afin de soulager un peu Virginie.

MODIFICATION DU TAN et ses CONSEQUENCES :

Conformément à l'ordre du jour le bureau est appelé à voter, comme à l'habitude par le Président à bulletins secrets pour ou contre la manche RCI au TAN.

Le Comité vote : 9 pour la modification, 2 contre.

A la suite du vote le Président demande le nouveau règlement à R. BREDIN, faisant état de la modification réclamée pour être acceptée par un second vote, conséquence du premier vote, comme stipulé à l'ordre du jour. Il n'y en a pas. Le Président, dans l'état, ne peut officialiser la modification.

Une vive discussion s'engage à ce sujet entre les pro et les anti. Pour information : 2 chiens seulement ont échoué au TAN en 2015 dont 1 venant d'Allemagne.

DIVERS :

Critères demandés pour paraître dans la grille de sélection des étalons :

Santé :

- PHPV/PHTVL indemne stade 0
- Hanches : A
- Identification génétique
- Echo-cardio ou holter : indemne
- Test de Willbrand : indemne
-

Récompenses :

- *Exc. A - cot 4 - titre de Champion*
- *TC et ZTP*
- *Certificat RCI - RCI 1 - Brevet ring - pistage français - FCI 1*

Délégations :

Le Président a reçu le bilan de toutes les délégations d'où il ressort que seules 2 délégations perdent de l'argent. Une RE bien gérée peut rapporter 400 à 500 €.

Aquitaine candidature de Mme KRIER : acceptée

Languedoc-Roussillon : candidature de Mme Sandrine TURI : acceptée.

Nos règlements intérieurs et nos statuts ont été envoyés à la SCC.

En 2015 il y a eu 811 naissances dont 626 noirs et 185 marron. 11 chiens ont été importés.

184 chiens ont été confirmés dont 11 à l'importation.

Tous les sujets ayant été traités, le Président lève la séance à 17 heures.

Le Président

La Secrétaire

Jean-Paul GODART

Geneviève ALESSANDRA